



Association Vill'Art -n° W211001500 enregistrée à la Sous- Préfecture de Beaune. Siret 533 247 276 00017
Mairie 15, rue François Rodier 21700 Villars Fontaine – www.lakarriere.fr

Festival Street Art on the Roc 2019

APPEL A PROJET FRESQUES MONUMENTALES

L'association Vill'Art de Villars-Fontaine, petit village de 140 habitants situé au cœur du vignoble Bourguignon, s'est donné comme objectif de faire entrer l'art en milieu rural.

Investie dans la réhabilitation d'une ancienne carrière de pierre de Comblanchien, elle a créé en 2016 le Festival Street Art on the Roc, 8 jours pendant lesquels se côtoient différentes expressions artistiques, graphiques, plastiques, musique et art vivant. 12 fresques monumentales ont déjà été réalisées durant les 3 premières éditions.

A l'occasion de la 4^{ème} édition du Festival, du 18 au 25 août 2019, 2 projets artistiques seront menés conjointement,

Projet A : 3 nouvelles fresques Street Art, en continuité des créations 2016, 2017, 2018

Projet B : création d'une œuvre participative intitulée « les 1 000 portraits de La Carrière® »

PROJET « A » : FRESQUES MONUMENTALES STREET ART

ARTISTES

Professionnels, disposant d'un numéro de SIRET et/ou d'une inscription à la Maison des Artistes.
Titulaire de la certification pour l'utilisation d'une nacelle télescopique (CACES 3B)

CREATION ARTISTIQUE

Créations réalisées devant le public, durant le Festival, en direct sur le front de taille en pierre naturelle de Comblanchien (calcaire).

3 artistes seront sélectionnés cette année pour la réalisation de fresques monumentales Street Art sur 2 parois du front de taille :

1/ Paroi lisse (calcaire de teinte claire, dimension totale 12 x 19 m) où interviendront conjointement 2 graffeurs

- soit pour une création commune en collaboration
- soit pour 2 créations distinctes, chacun des artistes se voyant attribuer une partie de la surface totale

2/ Paroi avec un relief marqué de traits d'exploitation par minage (dimension totale 12x21)

- implique de concevoir une création adaptée à un support accidenté,
- la création couvrira tout ou partie de la surface
- la paroi sera nettoyée avant le festival pour recouvrer une teinte claire

L'Association Vill'Art se réserve le choix de l'emplacement attribué à chacun des artistes sélectionnés.

THEMATIQUE

Situé dans la zone des Climats du Vignoble de Bourgogne inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, ce projet de création est étroitement lié aux paysages, au patrimoine historique ou culturel, à l'originalité du lieu, à la minéralité.

Les créations seront en lien avec ces thématiques, figuratives ou symboliques, d'écriture contemporaine.

Elles devront s'intégrer dans le paysage particulier du site et faire écho aux fresques déjà réalisées.

MATERIEL & FOURNITURES

Les sprays et peinture acrylique utilisés sont fournis exclusivement par notre partenaire produit ROYAL TALENS/AMSTERDAM.

L'artiste transmettra une commande correspondant à ses besoins pour la réalisation de la fresque dans la carrière, avec références de la gamme du fabricant, au plus tard fin juin 2018. Vill'Art ne prend pas en charge les autres sprays et peintures.

Une nacelle télescopique sera mise à disposition par Vill'Art, l'artiste devant prévoir et s'équiper des éléments de sécurité (casque et harnais), et être titulaire de la certification CACES 3B.

HONORAIRES ARTISTIQUES

Cachet de 2500 € ttc, incluant honoraires et déplacement, pour la création et la réalisation d'une fresque monumentale, dans les dimensions correspondant à la paroi attribuée, dans le respect de la maquette validée, dans les conditions et dates de résidence (devant le public durant le festival, vernissage le vendredi 23/08).

Toutes les œuvres seront propriété de Vill'Art et libres de droits.

RESIDENCE

Les artistes sont accueillis en résidence du 17 au 25 août 2019.

Ils s'engagent être présents le jour du vernissage, le vendredi 23 août 2019.

Vill'Art organise et prend en charge l'hébergement en chambre d'hôte et les repas pour chaque artiste.

CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être transmis pour le 31 janvier 2019, au siège de l'Association Vill'Art – 15 rue François Rodier – 21700 Villars-Fontaine.

Ils devront comprendre CV artistique, note d'intention, croquis d'étude et maquette du projet, descriptif de la réalisation proposée, dimensions, évaluation des besoins en peintures, photos de créations antérieures.

Le jury se réunira mi février 2019 pour sélectionner les 3 artistes.

Pour plus de renseignements :

Presse, photos et films du festival 2016, 2017, 2018 visibles sur www.lakarriere.fr, + Page Facebook (page Street Art on the Roc). cecile@lakarriere.fr tel : 06.45.87.96.87



PAROI 1 :



PAROI 2 :



Détails :

